

CENTRE DE RECHERCHES INTERDISCIPLINAIRES
EN ÉTUDES MONTRÉALAISES

STATUTS ET RÈGLEMENTS

Dernière mise à jour : décembre 202

1. Nom et mission

Le Centre de recherches interdisciplinaires en études montréalaises (CRIEM) de l'Université McGill a pour mission 1) de stimuler la recherche en études montréalaises et de fédérer celle qui se fait au sein des différentes disciplines et universités ; 2) de développer des partenariats, des thématiques et des projets de recherche fondamentale et appliquée avec les milieux sociaux, culturels, communautaires, économiques et gouvernementaux de Montréal.

6. Rencontre du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se réunit une fois par année pour recevoir le Rapport annuel et discuter des orientations du centre. À cette occasion, il reçoit la liste de tous les membres admis au sein du centre dans le courant de l'année.

7. Ententes et contrats de recherche, financements et dons

Le CRIEM ne peut signer de contrats ni accepter de contrats de recherche qui impliquent l'approbation des instances autorisées de l'Université McGill. De même, les dons au Centre doivent passer par les canaux appropriés de l'Université.